

Une mini-entreprise contre le harcèlement



Quatre mini-entreprises ont été créées cette année au lycée des métiers Charles-Pointet à Thann. L'une d'elle a pour objectif de lutter contre le harcèlement.

Le 03/05/2019 05:00 par Michel TSCHANN

Cette année, quatre mini-entreprises sont nées au lycée des métiers Charles-Pointet à Thann. L'une d'elles propose un service de traiteur, une autre s'est lancée dans la fabrication de sacs écologiques, la troisième a décidé d'œuvrer contre le gaspillage en vendant des vêtements de seconde main et la quatrième a choisi de lutter contre le harcèlement.

Vente de bracelets en silicone

Pour la classe de seconde bac pro, tout a commencé par la réflexion sur une grande cause à défendre : sexisme, racisme, prévention du suicide... Le choix était difficile. C'est en écoutant la chanson Fragile, de Soprano, que le groupe de lycéens a tranché : ça sera la lutte contre le harcèlement.

Dans un premier temps, ils ont réalisé et diffusé un clip sur le titre de Soprano afin de sensibiliser les jeunes. Naoumy, la directrice de la mini-entreprise, a contacté la maison de disque du chanteur afin d'obtenir son accord. Depuis, ce clip a été vu plus de 500 fois sur Youtube. Les élèves ont, par la suite, fait fabriquer une série de bracelets en silicone.

Chaque personne qui achètera un bracelet s'engage ainsi à ne plus entrer dans le jeu des harceleurs », précise Naoumy.

Les jeunes entrepreneurs ont réalisé des ventes dans leur lycée et souhaitent conquérir de nouveaux marchés en s'adressant aux autres collèges du secteur. Quatre représentants de l'équipe - Naoumy, Enya, Lorena et Mael - ainsi qu'Aurélië Quirico, leur enseignante, participeront demain au championnat des mini-entreprises à Strasbourg afin de défendre leur projet face à plus de 80 concurrents ! Il est toujours possible de les encourager sur leur page Facebook : Precom15.